

Adoption de mesures progressives et innovantes

Brownsburg-Chatham prépare la relance des activités économiques

Brownsburg-Chatham, 23 avril 2020 – Le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham a tenu une séance extraordinaire aujourd’hui afin de procéder à l’adoption de diverses mesures économiques. Ces règles serviront à stimuler rapidement la relance des activités économiques au terme du confinement provoqué par la Covid-19.

La plupart de ces mesures progressives et innovantes se trouvent dans le plan stratégique qui devait être rendu public en mars dernier, mais l’éruption de la crise de la Covid-19 a forcé le report du dévoilement de ce dernier. Ce délai imprévu a néanmoins permis d’accélérer l’élaboration de ces programmes qui visent à dynamiser l’activité, le développement économique et l’investissement de nouveaux capitaux sur le territoire de Brownsburg-Chatham.

« Nous avons décidé d’agir maintenant afin de préparer la relance. Nous serons prêts dès que les autorités de l’Institut de la santé publique du Québec assoupliront les règles de confinement, a déclaré Catherine Trickey, Mairesse de Brownsburg-Chatham. Dans cette foulée, la Ville entend être proactive dans son soutien aux citoyens et aux promoteurs qui souhaitent travailler activement à la relance et au bien-être de toute la collectivité de Brownsburg-Chatham. »

Voici quelques-unes des mesures incitatives émises lors de la séance extraordinaire du 23 avril :

- Nouveau régime de crédit de taxe pour les constructions neuves et les rénovations résidentielles majeures (entrée en vigueur à la fin mai);
- Nouveau régime de crédit de taxe pour les bâtiments commerciaux et industriels (entrée en vigueur à la fin mai);
- Exemption de permis et de certificats d’autorisation pour plusieurs travaux de moins de 8 000 \$;
- Procédure simplifiée pour les modifications à la réglementation d’urbanisme favorisant le développement de projets résidentiels et commerciaux (PPCMOI);

- Réduction considérable des coûts liés aux demandes de dérogation mineure;
- Crédit sous forme de remboursement des frais de permis de constructions résidentielles neuves.

Ces mesures s'ajoutent à la réduction temporaire à 0 % du taux d'intérêt et des pénalités sur les taxes 2020 (jusqu'au 30 juin prochain).

*« Avant même le Coronavirus, nous avons prévu élaborer et adopter ces mesures dans le but de stimuler l'économie de Brownsburg-Chatham. Nous souhaitons attirer de nouvelles familles et encourager l'investissement de capitaux afin de rehausser la qualité de vie de tous et, ultimement, réduire le fardeau fiscal de tous nos contribuables »,
a conclu Madame Trickey.*

Les détails, dates d'entrée en vigueur et modalités de l'ensemble de ces mesures seront rendus publics dans les prochaines semaines.

-30-

Source : Jean-Francois Brunet,
Directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable
Téléphone : 450 533-6687, au poste 2828

COMMUNIQUÉ